

■ Poissy

# Débat public sur le RER E prévu pour octobre

**Dix débats publics autour du prolongement du RER E se tiendront dans différentes villes de France à partir du 1<sup>er</sup> octobre et ce, jusqu'au 19 décembre.**

**A** Poissy, il se déroulera le mardi 19 octobre, à 19h, au Cinéma C2L. Avec une question posée : « *quel effet aura ce prolongement sur la desserte de Poissy et le développement de Seine-Aval ?* »

## Entre 2,2 et 2,8 milliards d'Euros

Le projet, rappelons-le, prévoit le prolongement de la ligne vers l'ouest en créant une liaison Saint-Lazare-Haussmann / Mantes-la-Jolie, via La Défense. Les travaux commenceraient en 2013 pour une mise en service prévue pour 2020. Ils seraient financés par l'État, la Région et les départements traversés (encadré).

Pour le Syndicat des transports d'Ile-de-France, ces travaux sont nécessaires pour relier les bassins d'habitations situés à l'est de l'Ile-de-France, aux bassins d'emplois qui se trouvent à l'ouest. Selon eux, « *les migrations quotidiennes est-ouest progressent de façon continue* ».

## Débat large sincère et ouvert à tous

Comme le veut le code de l'environnement, un tel projet



■ Les habitants de Poissy et des villes alentours concernées par le passage du RER E pourront se rendre à ce débat public.

nécessite donc de donner la parole aux citoyens concernés. Le Stif et Réseau Ferré de France ont donc saisi la Commission nationale du débat public, le 18 décembre 2009.

Pour animer ces débats la CNDP a créé une commission particulière, la Commission particulière des débats publics (CPDP). Michel Gaillard, ancien cadre d'EDF la présidera. Un site web ([www.debat-public-rer-e.org](http://www.debat-public-rer-e.org)) où seront dif-

fusés les comptes intégraux de ces réunions va être mis en place. Il permettra également de consulter l'ensemble des documents du débat, de poser des questions et de donner son

avis.

La CNDP rappelle que « *la CPDP ne donne pas son avis sur le fond du dossier. Elle veille à l'information du public et à la mise en place de moyens nécessaires pour un débat large sincère et ouvert à tous* »

À l'issue de ces débats, la CNDP en publiera un compte rendu et un bilan. À ce moment, RFF et le Stif auront trois mois pour prendre leur décision et l'annoncer publiquement.

## Enjeu national : axe Paris-Normandie

Selon la CNDP, le projet de prolongement du RER E est un « *enjeu national* ». En effet, il

créerait une véritable liaison entre la Normandie et la région parisienne. Le fond du débat tournera surtout autour « *des avantages économiques attendus et des impacts possibles environnementaux* », selon un communiqué de la CNDP. La commission souhaiterait en outre que le débat s'articule également sur « *les autres projets ferroviaires d'Ile-de-France* ». « *Plus de trois millions de Franciliens sont concernés* » selon ce même communiqué et parmi eux, outre les Pisciacais, les Ovillois le sont également. Un débat y est d'ailleurs prévu le jeudi 21 octobre à 19h au Triplex.

Renaud Vilafranca

## Entre 2,2 et 2,8 milliards d'€

Dans les grandes lignes, les travaux de prolongement du RER E nécessiteraient le forage d'un tunnel de 8 km environ entre Haussmann Saint-Lazare et la Défense, dont le tracé reste à définir. La voie nouvelle serait raccordée à l'actuelle ligne Saint-Lazare / Mantes-la-Jolie, actuellement desservie par le RER A jusqu'à Poissy où il est relayé par la ligne J du Transilien. Cette voie ferrée et les gares qu'elle dessert seraient alors renouvelées sur 47 kilomètres pour un coût estimé entre 2,2 et 2,8 milliards d'euros.